

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 30

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

OBJET

Archives départementales - Convention de partenariat avec l'Unité Mixte de Recherche TELEMME (Université Aix-Marseille et CNRS) dans le cadre de l'exposition «Plus forts»

**Direction Générale Adjointe du cadre de vie
Direction de la Culture
0413318201**

I - RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

- Par **délibération n°3 du 25 mars 2016**, dans le cadre de sa session budgétaire, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a présenté son budget primitif pour l'exercice 2016.
- Par **délibération n°16 du 13 juillet 2016**, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a validé le partenariat entre le Département et le Musée National du Sport, relatif au prêt d'objets dans le cadre de l'exposition temporaire « Plus forts » qui sera présentée aux ABD Gaston Defferre à partir du mois de janvier 2017.

II - OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le présent rapport a pour objet :

- de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente le projet de partenariat avec l'Unité Mixte de Recherche 7303 TELEMME (AMU-CNRS) pour la création d'un mur des champions numérique,
- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil Départemental ou son représentant à signer la convention dont le projet est joint au présent rapport.

L'Unité Mixte de Recherche 7303 TELEMME dépend de Aix-Marseille-Université (Aix-Marseille I) et du CNRS (Institut national des Sciences humaines). Laboratoire pluridisciplinaire regroupant géographes, spécialistes de l'aménagement, historiens médiévistes, modernistes et contemporanéistes, hispanistes et ethnolinguistes, cette Unité Mixte de Recherche travaille spécifiquement sur l'Europe méditerranéenne et son champ chronologique s'étend du Moyen Âge à l'époque la plus contemporaine.

Outre de nombreux travaux scientifiques qui font référence, ce laboratoire développe des compétences en matière de valorisation et de diffusion des savoirs, notamment par le biais de dispositifs numériques innovants.

L'un de ces dispositifs pourrait être repris et adapté afin de présenter, au sein de l'exposition sur le sport organisée par les Archives départementales, un « mur des champions ». Par le biais de cet outil, les visiteurs auraient accès à un ensemble de données et de photographies concernant des champions issus du département, projetées sur un mur dans la salle d'exposition.

L'adaptation spécifique du dispositif est assurée gracieusement par le laboratoire TELEMME tandis que la base de données et les photographies sont fournies par les Archives départementales

Outre l'intérêt réel de cette animation dans l'exposition, ce projet permet aussi de concrétiser un partenariat fructueux avec un établissement scientifique de haut niveau établi dans le département.

Le partenariat doit se concrétiser par la signature d'une convention dont le texte est joint en annexe du présent rapport.

III - INCIDENCE FINANCIERE

Ce rapport est sans incidence financière pour le Département.

IV- PROPOSITION

Au bénéfice des considérations qui précèdent, et sur proposition de Madame la déléguée à la Culture, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération suivante.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL